



**HAL**  
open science

## Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02037291

**HAL Id: hceres-02037291**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037291v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations  
étrangères et régionales

de l'Université Paul Valéry  
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150009269

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paul Valéry - Montpellier 3, Route de Mende, Montpellier et Centre Du Guesclin à Béziers pour la licence d'espagnol.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) propose une formation sur huit spécialités linguistiques : *Anglais, Allemand, Chinois, Espagnol, Grec moderne, Italien, Occitan, Portugais*, suivant un parcours progressivement plus approfondi et spécialisé. À la fin de sa formation, l'étudiant diplômé aura acquis un niveau élevé (C1-C2) de maîtrise de la culture et de la langue propre à la spécialité qu'il aura choisie. Des enseignements de culture générale - incluant les champs socio-culturels, socio-économiques, histoire de l'art et histoire des idées - complétés par divers enseignements d'ouverture - notamment en langues (catalan, arabe, hébreu, russe) - faciliteront sa future insertion professionnelle et d'éventuelles nécessités de réorientation.

Au cours de sa progression, l'étudiant peut acquérir diverses compétences transversales (informatique, C2i, deux voire trois langues vivantes). Il est aidé à former son projet professionnel par un accompagnement personnalisé et peut ainsi choisir parmi différents secteurs d'activité : enseignement, traduction, métiers de l'entreprise, de la culture, du tourisme, etc. Diverses formes de poursuites d'études supérieures (masters) sont également possibles.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure de formation proposée est pertinente, équilibrée et cohérente. Solidement assise sur un ensemble d'enseignements clairement définis, elle répond à ce qu'on est droit d'attendre d'une formation de ce niveau dans les domaines choisis. Ses huit spécialités la rendent assez attractive sur le plan à la fois régional et même national, l'augmentation globalement constante (malgré une légère baisse en 2013) des effectifs en est un signe. La progression sur le plan de la difficulté et de la spécialisation est accompagnée pour l'étudiant d'une charge de travail elle-même graduellement plus lourde (117h de cours en L1 jusqu'à 208h en L3). L'équilibre cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques (CM/TD/TP) est satisfaisant. Les compensations habituelles entre unités d'enseignement (UE) et entre semestres sont complétées par diverses procédures de rattrapage et d'évaluation qui contribuent à renforcer l'adhésion de la population étudiante aux procédures de contrôle des connaissances en vigueur (contrôle continu majoritairement et éventuellement contrôle terminal). Il sera certainement intéressant de voir si la généralisation du questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants mis en place par la mention (mais aux résultats encore trop partiels pour qu'ils puissent être jugés représentatifs) aboutira à terme à de nouvelles demandes d'évolution de la formation.

Outre les opérations de mise à niveau en langue française (en L1) et en culture générale, le recours à la double évaluation par session unique, au rattrapage permis par le système du « semestre renouvelé » mis en place par l'établissement, ainsi que le recours aux outils informatiques (laboratoire de langues multimédia, tutorat en ligne, exercices autocorrectifs, prononciation...) sont autant d'éléments qui contribuent à favoriser la réussite des étudiants dans leur parcours et qui témoignent de la présence, à divers niveaux de la structure, d'une volonté d'améliorer le fonctionnement et les résultats de la formation, et de lutter contre un taux d'échec qui reste non négligeable aux premiers paliers de celle-ci (cf. le taux moyen d'échec de 47,5 % et de 15 % d'abandon en L1 - dont 27 % en 2013). Par ailleurs, un effort est à noter sur le plan de l'encouragement à la mobilité. L'axe principal de formation de la mention portant principalement sur les langues, il est clair que l'encouragement à la mobilité internationale est d'emblée favorisé et valorisé. Un grand nombre de contrats établis en liaison avec le service des Relations Internationales le confirme.

Plusieurs possibilités de prolonger les études au niveau supérieur sont mentionnées, outre celle du master *LLCER* : MEEF, LEA, langues et négociation de projets internationaux, traduction. Divers stages sont organisés (stage d'observation en didactique des langues, stages en entreprises, etc.) pour éclairer les étudiants sur l'orientation de leur carrière. Divers débouchés professionnels sont déclarés comme accessibles : documentation, tourisme, projets culturels, collectivités territoriales, monde de l'entreprise, etc. mais les métiers de l'enseignement sont prioritairement visés. Ainsi, en plus du classique recours à un enseignant référent, à un système de tutorat en S1 et S2, le dispositif d'aide à la mise en place d'un Projet professionnel propose légitimement des cours de professionnalisation visant le métier d'enseignant et ciblant la didactique des langues, des stages d'observation, une formation poussée en Français Langue Etrangère (FLE). D'autres modules visent les autres possibilités de débouché offertes (documentation, tourisme, entreprise, etc.), mais gagneraient à être plus détaillés dans le dossier. Les résultats sont inégaux mais se stabilisent en fin de formation (52 % de réussite en L1, 77,5 % en L2 et 80 % de diplômés en L3) ; il convient de noter que l'environnement sociologique à la base du recrutement local n'est pas idéalement favorable. Néanmoins, des précisions plus amples sur les diverses formes de ventilation des étudiants aux différents échelons de la structure, sur leurs attentes et particulièrement sur leur devenir permettraient de mieux cerner où l'effort doit être porté en priorité pour améliorer les résultats. Il apparaît néanmoins déjà dans l'enquête réalisée en 2012 que la majorité des étudiants diplômés visent les masters locaux (environ 55 %), et que ceux qui quittent l'université (seulement 55 réponses obtenues) optent très majoritairement pour une poursuite d'études, en IUFM (40 %) ou dans une autre université (37,5 %).

La fonction de conseil de perfectionnement est assurée par le comité de pilotage, en l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement. Un sérieux effort a été entrepris par l'Université pour mieux connaître la population étudiante. Les responsables de la mention ont visiblement tenu compte à la fois des résultats des évaluations mises en place par l'OVE et des recommandations émises par l'AERES dans une phase précédente d'évaluation. L'enquête réalisée par l'OVE est désormais exploitable par mentions et les données présentées montrent des pistes intéressantes d'évolution. Il est souligné que la mention n'attirait pas en L3 suffisamment d'étudiants ne venant pas de la L2 *LLCER* ; on constate ici que sur les années analysées (2008-2012), de 20 à 30 % des étudiants viennent d'autres mentions pour rejoindre celle-ci en L3. Il existe depuis 2009 un processus d'évaluation de la formation par les étudiants, comportant 25 questions, classées suivant 5 thèmes (caractérisation, motivation-assiduité, conditions de travail, formation, acquisition et contrôle des connaissances) dont les résultats encore insuffisamment représentatifs permettront à terme de mieux cerner les secteurs où il faudra faire évoluer l'offre. Les fiches RNCP (répertoire

national des certifications professionnelles) et ADD (annexes descriptives au diplôme) sont dans l'ensemble bien renseignées et assez détaillées pour les diverses langues concernées.

- Points forts :

- La formation proposée est solide, cohérente, riche et équilibrée, et parvient à proposer une multiplicité de spécialités (dont certaines rares, comme le *Chinois* et l'*Occitan*) grâce à une mutualisation efficace de compétences avec les autres filières de l'établissement.
- L'apport d'étudiants venant d'autres filières, notamment en L3 et l'augmentation quasi-continue des effectifs montrent que la mention correspond à une demande et à des attentes locales réelles.
- Un accent particulier mis sur la méthodologie permet de rendre plus homogène une population étudiante assez diverse au départ ; les chiffres de réussite en L2 et L3 tendent à valider ces mesures.
- L'aide à la mobilité est soutenue et en évolution.

- Points faibles :

- La moyenne de 15 % des taux d'abandon en L1 est préoccupante.
- Il manque un véritable conseil de perfectionnement, avec une représentation étudiante directe.
- Le suivi des étudiants diplômés et particulièrement non diplômés reste insuffisant.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de renforcer les mesures déjà en place pour lutter contre le taux d'échec en première année. Le recours à un véritable conseil de perfectionnement, avec une représentation étudiante directe et la présence de divers représentants du monde du travail, permettrait de faciliter la remontée d'information sur les difficultés à traiter, de prendre les décisions capables de les réduire, de faire remonter les attentes des milieux professionnels et ainsi faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. La mise en place d'un suivi plus efficace du devenir des étudiants renforcerait le bénéfice de ces mesures.



# Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES

UNIVERSITÉ  
PAUL-VALÉRY  
MONTPELLIER 3

**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3**

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

[www.univ-montp3.fr](http://www.univ-montp3.fr)

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet  
Directeur des études et de la scolarité  
[matthieu.gayet@univ-montp3.fr](mailto:matthieu.gayet@univ-montp3.fr)  
0467142034

**Anne Fraïsse**  
Présidente de l'université Paul-Valéry  
Montpellier 3  
A  
**Jean-Marc GEIB**  
Directeur de la section formation et  
diplôme de l'AERES

**Objet : Observation évaluation AERES**

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse